



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23036520

ile,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 MARS 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0719 676 355**

Nom

(en entier) : **PLGA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Joseph Wauters 35 - 1480 Tubize**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société décide de transférer le siège social et le siège d'exploitation de la société, à partir du 1er janvier 2023, à l'adresse suivante :

Rue de Labliau, n° 37, 7850 Enghien

L'assemblée mandate la société MBM Groupe sc srl, dont les bureaux sont établis Avenue Tedesco 26 à 1160 Auderghem, BCE n°0542.637.202 représentée par Mr Thierry Graulich et/ou Mr Christophe Dereume et/ou Mme Isabelle De Roose, aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions auprès du Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

Isabelle De Roose
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).